

Le Conseil permanent de l'INAO valide un important plan d'efficacité pour l'Institut



Réuni le 19 mars 2026, le Conseil permanent de l'INAO a pris plusieurs décisions importantes pour l'avenir de l'établissement. Il a notamment validé la feuille de route « INAO 2028 », plan d'actions complémentaire au COP, dont le but est de renforcer l'efficacité de l'Institut.

INAO 2028 : une feuille de route pour renforcer l'efficacité de l'Institut

Dans un contexte économique et budgétaire difficile, également marqué par une demande d'évolution des modalités de travail par les professionnels, le Conseil permanent de l'INAO a défini et adopté un plan d'actions intitulé « INAO 2028 ». Son but est de consolider l'Institut, en améliorant son efficacité, sans affaiblir les fondamentaux. Élaboré en lien avec les professionnels des instances et les agents de l'Institut, ce plan prévoit notamment de prioriser les missions autour de notre cœur de métier, revoir les procédures ou encore optimiser le fonctionnement des instances, afin de mieux répondre aux besoins d'adaptation des opérateurs, tout en prenant en compte les contraintes opérationnelles des agents de l'INAO. Cette feuille de route ambitieuse repose sur un triptyque d'efforts partagés entre

l'INAO, les professionnels, et l'État. Sa mise en œuvre s'étalera jusqu'en 2028.

[Télécharger la feuille de route INAO 2028 \(format PDF / 550ko\)](#)

Des discussions sur le budget et le fonctionnement de l'Institut et ses instances

Compte financier et résultats des comptes 2025

L'utilisation des crédits de l'INAO en 2025 reflète à la fois la mise en œuvre du contrat d'objectif et de performance pour la période 2024-2028, marquée par l'accompagnement des opérateurs face aux défis contemporains et la campagne de promotion des SIQO, mais aussi l'impact des décisions gouvernementales en matière de baisse de la subvention pour charges de service public, de la mise en place de la protection sociale complémentaire, de la contribution employeur augmentée due au compte d'affectation spéciale « pensions », mais aussi de la poursuite des efforts en matière de transformation numérique et de sécurisation des systèmes d'informations. Avec 27m€ de dépenses et 23,5m€ de recettes, le compte financier se solde par un déficit budgétaire de 3,5m€, conforme au budget prévisionnel et ramenant la trésorerie de l'établissement à 1,7 mois de fonctionnement. Il a été adopté par le Conseil permanent.

Un budget rectificatif pour 2026 intégrant des réductions de dépenses significatives

Le budget rectificatif voté par le Conseil permanent permet d'effectuer plusieurs ajustements de gestion. L'adoption de la loi de finances 2026 a en effet complété les dispositions initialement inscrites par le Gouvernement dans le projet de loi de finances en matière de subvention pour charges de service public (SCSP) de 951 000 € par rapport au projet de loi de finances initial. Ainsi, en cohérence avec les orientations gouvernementales, le budget rectificatif de 2026 présente une réduction de dépenses de 330,1 k€ et un déficit ramené à 1,7 m€, qui devrait aboutir à un mois de fonctionnement fin 2026.



Photographie d'une réunion d'une instance de l'INAO

Des adaptations du règlement intérieur adoptées par le Conseil permanent

Le Conseil permanent a validé des modifications du règlement intérieur de l'INAO, qui portent notamment sur les règles de vote et la prise en compte de l'abstention, les modalités de votes différenciés dans les instances en format hybride, la prévention de situations de conflits d'intérêts en matière de dossiers transversaux, la modification des modalités de traitement des modifications de rendements et d'autres sujets issus des réflexions du groupe de travail.

[Consulter le règlement intérieur de l'INAO \(format PDF / 500ko\)](#)

Campagne de communication 2025 : des résultats convaincants et une dynamique participative à pérenniser

Dans la continuité de la campagne réalisée en 2024, l'INAO a mené en 2025 différentes actions de communication participatives et grand public pour valoriser et expliquer les 5 SIQO. Les actions ciblaient prioritairement les 18-35 ans. La campagne a été évaluée en fin d'année dernière par l'institut CSA. Malgré un budget plus restreint, **les audiences dépassent les prévisions.**



Ainsi, l'ensemble des actions a permis de générer **41 millions de contacts**, soit 30% de plus que la projection envisagée pour le niveau d'investissement (500 000€). L'étude montre **une forte adhésion du public aux actions**, et un impact important sur l'identification et la compréhension des SIQO. La campagne permet **des gains significatifs sur la notoriété des SIQO chez les 18-35 ans** (+10 points pour le Label Rouge, +4 points pour l'AOP, +5 points pour l'IGP). Les réponses montrent également **une confiance renforcée dans les SIQO** (+9 points pour l'AOP, l'IGP et la STG). **Plus de 8 français interrogés sur 10 sont ainsi incités à être plus attentifs aux SIQO lors de leurs achats**, dans les produits consommés mais également dans leurs recommandations à des tiers. L'étude a également montré **un réel engagement des parties prenantes dans la promotion des SIQO**, notamment au travers du kit de communication proposé.



Compte tenu de la baisse des ressources de l'établissement, l'INAO ne sera plus en mesure en 2026 de faire appel à une agence de communication extérieure. Une campagne plus restreinte sera néanmoins réalisée en interne directement par l'INAO à l'occasion de la **Quinzaine de la qualité et de l'origine, prévue du 14 au 29 novembre 2026**. Les outils développés ces deux dernières années restent par ailleurs accessibles et utilisables par les ODG, quand ils le souhaitent.

[Accéder aux ressources et aux informations sur la Quinzaine 2026](#)

Un élargissement de l'accès aux données économiques des SIQO

La commission économie du Conseil permanent a présenté ses nouveaux outils : chiffres-clés intermédiaires et notes de consommation. Une discussion a également eu lieu sur la nécessité de mieux mobiliser les ODG pour compléter l'enquête statistique annuelle et améliorer le taux de réponse, dans le but de consolider le suivi économique des SIQO. Enfin, les débats ont porté sur l'observatoire territorial des SIQO (OT-SIQO). Animé par l'INAO et l'INRAE, cet outil regroupe

les données et les études sur les produits agricoles et agro-alimentaires sous SIQO. De nombreuses informations sur les impacts économiques, sociaux et environnementaux des SIQO sur le territoire sont proposées. Le Conseil permanent a voté en faveur d'un élargissement de l'accès aux données non confidentielles aux ODG. Pour promouvoir cet outil, une présentation de l'OT-SIQO sera proposée aux ODG au printemps.

.fr-artwork-decorative { fill: #ECECF; } .fr-artwork-minor { fill: #E100F; } .fr-artwork-major { fill: #000091; }

Index égalité professionnelle 2024

Conformément à la réglementation, un indicateur relatif aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes a été mis en place. L'INAO obtient un résultat de 96 sur 100, qui ne nécessite pas de mettre en place de mesures correctives.

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/retour-conseil-permanent-19-mars-2026>

List of links present in page

1. <https://www.inao.gouv.fr/media/2833>
2. <https://www.inao.gouv.fr/media/820>
3. <https://www.inao.gouv.fr/campagne-communication-2026>